

Pascale Leray

L'acte analytique et ses suites *

Le réel de l'acte dans la passe

Ainsi que l'annonçait mon argument, je souhaite me centrer ce soir sur la question de l'acte en jeu dans ce qui fait la passe de l'analysant au désir de l'analyste et des conséquences qu'il emporte dans ses suites.

L'enjeu de cette question est d'interroger la passe comme une expérience qui implique un acte, impossible comme tel à identifier par le sujet parce que lié à « un réel qui provoque sa propre méconnaissance ¹ », comme le dit Lacan, alors même que le sujet en est changé, subverti. Mais cette limite qui est de structure n'empêche pas que quelque chose de cet acte puisse être authentifié par le cartel de la passe à partir de ce qu'il peut repérer de ses effets dans le témoignage du passant.

C'est une question cruciale pour ce qui concerne la transmission de la psychanalyse, que Lacan n'a jamais lâchée, comme en attestent les élaborations renouvelées qu'il n'a cessé de produire au sujet de cette passe à l'acte analytique. Le dispositif de la passe qu'il propose en 1967 a eu d'emblée cette visée courageuse, relevant d'une position éthique, d'aller contre l'oubli, contre l'amnésie de l'acte qui fait passe à l'analyste.

C'est un pari inouï de proposer la transmission de cette expérience comme pouvant éclairer le réel de l'acte dans ce passage à l'analyste, en prenant en compte cette part de non-su irréductible au savoir rencontrée par l'analysant. Comment ne pas reconnaître dans cette invention de Lacan le désir de savoir qui l'anime, et ce envers et contre toutes les manifestations de rejet qui s'exprimeront à l'égard de sa « Proposition de 1967 » ?

* Intervention au séminaire École le 9 juin 2011 à Paris.

1. J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 », dans *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 244.

Ce que Lacan n'a cessé de soutenir du côté de cette transmission de la psychanalyse dans la passe, il nous revient ici de l'appréhender en tenant compte de l'évolution de sa conception de la fin de l'analyse, elle-même liée au changement dans sa façon de concevoir l'inconscient, ce qui l'amène à renouveler ce qu'il juge être les coordonnées de la passe à l'analyste.

En fait, ces points d'avancée dans les textes de Lacan gravitent tous autour de la question que pose le fait de s'autoriser comme analyste. Sur quoi repose cette autorisation, dès lors qu'elle relève d'autre chose que d'une identification à l'analyste mais en tant qu'elle est l'effet subjectif majeur de la passe de fin d'analyse ? D'où vient cette décision par laquelle le passant s'engage dans ce choix aussi radical que celui de prendre le relais d'un acte qui, dans la fin de son analyse, solutionne l'obstacle qui en empêchait l'issue ?

Cela questionne ce qui dans la passe clinique aura pour conséquence la *destitution subjective* de l'analysant et le *désêtre* de son analyse. Autant dire que l'issue qui en dépendra nécessite quelque chose de l'ordre d'une transformation subjective qui touche au désir, au désir dans son rapport au savoir, et qui va au-delà de l'effet positif obtenu sur ce qui faisait souffrance, pour vouloir reconduire pour d'autres l'expérience.

Au cœur de cette décision, il y a donc d'abord à questionner comme l'a fait Lacan dès 1967 l'acte qui fait passe, celui dont il nous dit qu'il a pour effet de destituer ce qui fut le moteur de la cure, le sujet supposé au savoir, à partir de cette expérience impensable du *savoir sans sujet* qu'est l'inconscient. Je fais référence ici aux élaborations de Lacan dans son « Compte rendu sur l'acte » établi en 1969 mais aussi dans « La méprise du sujet supposé savoir » de 1967, deux textes essentiels à partir desquels il articule la passe et l'acte.

Comment le témoignage du passant peut-il rendre compte des effets de cette destitution subjective, si ce n'est par cette rencontre avec l'inconscient en tant qu'il ne se situe plus comme savoir dans l'Autre ? Cela ne peut s'appréhender que par le dire de cette expérience du passant qui relève d'autre chose que du savoir articulé et déchiffré de sa cure, mais de *ce qui s'est à lui dévoilé* d'un savoir irréductible à celui qui s'est construit avec le sens.

Au-delà de ce qui peut s'en déchiffrer, l'inconscient est aussi ce réel, non-su radical dont le sujet est l'effet et dont il prend acte. Cela bouleverse le rapport au savoir acquis dans l'analyse. C'est ce que Lacan nous transmet en 1973 au congrès de la Grande-Motte, où il situe l'*éclair* du réel dans la passe clinique comme pouvant produire le passage au discours de l'analyste, franchissement par lequel le passant prend ce risque de devenir cet objet que le réel a vidé de sa jouissance. S'il s'autorise en tant qu'analyste, il fonctionnera dans l'analyse comme représentant de l'objet *a*.

Mais si la passe est régie par ce *pas tout* déchiffrable de l'inconscient qui fait sa béance et l'*incurable vérité* dont relève pour une part le désir de l'analyste, elle est aussi déterminée par la façon toujours singulière avec laquelle l'analysant a été saisi par les manifestations de ce réel, en tant qu'il est aussi l'inconscient *lalangue* avec ses effets de hors-sens, de jouissance, comme savoir qui le dépasse et qui « va au-delà de tout ce que l'être qui parle est susceptible d'énoncer ² ».

Les effets de ce réel sur le *parlêtre* et sa jouissance peuvent s'entendre dans le dire de la passe, porteur de ces quelques bribes du savoir qui ne sont d'aucun sujet et dans lesquelles pourtant l'analysant y reconnaît le plus singulier de son symptôme, une fois qu'il a pu le dénouer de son embrouille avec la vérité, « l'analyse consistant à ce que l'on sache pourquoi on en est empêtré, de ce symptôme ³ », dit Lacan.

L'acte qui cause le désir de l'analyste dans la passe est étroitement lié à ce dire qui fait savoir de cette expérience de l'inconscient avec « sa face de réel ⁴ ». Si le changement d'affect qui l'accompagne peut en faire preuve, comme il en est question dans la « Préface de 1976 », il y a aussi quelque chose d'autre qui peut en résulter pour le passant et qui se trouve dans la décision d'en témoigner. Cela m'amène à la question de la transmission.

La transmission : passer du lien à l'École au lien d'École

Si faire la passe relève toujours d'un choix singulier, n'y a-t-il pas à interroger ici ce qui peut rendre incontournable cette démarche

2. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XX, Encore*, Paris, Seuil, 1975, p. 127.

3. J. Lacan, *Le Moment de conclure*, séminaire inédit, leçon du 10 janvier 1978.

4. *Ibid.*

pour le passant ? Celui-ci peut être poussé vers le témoignage de l'expérience non pour rendre compte des effets positifs du parcours, mais guidé par ce qui lui fait exigence de situer, réaliser, dans l'après-coup de la passe clinique, ce qui de ce réel l'a touché, bouleversé, affecté, et l'a amené à cerner la cause de son horreur de savoir. Dans cette exigence d'un dire hors de l'espace de l'analyse, n'y a-t-il pas une façon de prendre acte des conséquences de ce réel de la passe et de trancher du côté de ce qui va faire conclusion de l'analyse ?

Peut-on parler alors d'un franchissement renouvelé dans cette transmission auprès des passeurs ? Celle-ci témoigne alors de ce qui a fait événement déterminant, événement du dire qui s'extrait de l'analyse, bien au-delà de l'évènementiel de l'histoire du sujet qui, elle, aura été hystorisée pendant l'analyse. Ce dire de la passe est lié à ce qui produit l'arrêt de la tâche analysante là où elle marque la fin de la quête de *la vérité menteuse* ainsi que la perte de la jouissance qui s'y liait.

La passe est alors hystorisation de l'analyse, faisant passer l'expérience comme abord d'un savoir autre que celui qui a été acquis de la cure. Comme telle, elle provoque un changement d'affect, qui résout l'angoisse liée à l'impossibilité de conclure, marque la fin du deuil de l'objet *a* et satisfait par un nouveau rapport du sujet au réel. L'acte présent dans la passe intervient comme étant lié à ce qui fait perte, castration, mais pas seulement, car il emporte ce qui fait la satisfaction inhérente au fait de pouvoir mettre fin au déchiffrement de l'inconscient.

Mais il y faut pour cela que le passant s'appuie sur l'existence d'un inconscient autre que celui de l'inconscient symbolique dont le sens est sans fin. Nous reviendrons plus loin sur cette question de l'inconscient réel, sur la place qu'il prendra dans la fin de l'analyse dont la passe témoigne. Il y a aussi une satisfaction à témoigner de ce que cela change et vivifie chez le passant dans sa vie la plus intime, dans son rapport à l'Autre et à la psychanalyse.

Il devient possible ainsi que dans ce temps de la transmission l'implication dans l'École, même si elle existait avant la passe, amorce avec le témoignage aux passeurs un changement de registre que je souhaite ici relever. Au moment où chute le *sujet supposé savoir*, faire l'expérience de l'École en tant qu'elle accueille l'effet

d'un acte présent au cœur de ce qui se transmet du plus singulier d'une analyse est ce qui génère une autre forme de lien à cette École.

Celui-ci ne sera plus basé sur le savoir attendu mais sera en rapport avec ce qui fait l'essence même du savoir analytique centré, pour ceux qui essaient de le partager, par la place du réel qui trouve le savoir et révèle ce fait qu'il n'y a pas d'autre possibilité de faire École qu'à ce que chacun puisse y loger sa part d'élaboration. C'est de là qu'il s'aperçoit que pour faire École il dépend *réellement* de chacun d'y être à sa façon responsable de ce qui s'y élabore, à commencer par la transmission de ce petit bout de savoir modeste, mais inédit en tant qu'il fait passer au désir de l'analyste.

Ce nouveau rapport à l'École s'accorde au fait qu'elle présente une communauté de liens dont la cause est le réel de l'expérience rendant l'acte analytique possible. Lorsque Lacan propose la passe en 1967, c'est pour que ne restent pas dans l'ombre les conditions de l'acte analytique, en allant les chercher à la source de son surgissement. C'est parier ici sur les effets de cette transmission singulière pour tenter d'élargir sans cesse des ressources du savoir analytique.

Dans sa « Proposition », c'est bien à partir de la mise en jeu de cet acte analytique qu'est concevable pour Lacan une École dont la raison soit « de constituer la psychanalyse comme expérience originale, de la pousser au point qui en figure la finitude pour en permettre l'après-coup, effet de temps, on le sait, qui lui est radical ⁵ ». Et c'est bien aussi à s'appuyer toujours sur cet acte que Lacan invente la passe en produisant cette articulation inédite entre le singulier et le collectif.

Il noue ensemble ces deux dimensions : celle singulière du passant dont la passe cerne le réel qui est *en jeu dans la formation même du psychanalyste*, et qui est aussi ce réel, cause de l'École, laquelle fait place essentielle à la transmission de la psychanalyse par le recueil de l'expérience de cette passe dans l'analyse. L'existence de ce nouage du singulier et du collectif est vitale pour que l'École puisse être le lieu de l'élaboration de l'expérience analytique et, comme l'a souhaité Lacan, présenter la psychanalyse au monde, en tant qu'expérience vivante.

5. J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 », *op. cit.*, p. 246.

Dans son « Discours à l'EFF » qui suit de très près sa « Proposition » fortement contestée, Lacan s'adresse aux analystes de son École en interrogeant ce à quoi doit satisfaire le désir de l'analyste pour opérer comme cause du désir, et il répond que c'est à cette exigence de l'acte que l'analyste doit répondre.

L'obstacle que Lacan souhaite lever à l'époque avec la mise en place de la passe est ce refus de savoir qu'il constate sur l'acte qui s'oublie de fait et qui est pourtant ce qui opère dans la pratique pour qu'il y ait analyse. Il interpelle ses élèves sur cette nécessité de ne pas éluder cet acte dans ses effets et donc de ne pas le cliver de leurs élaborations théoriques, qui sinon risquent de boucher l'ouverture au réel du savoir. Il réaffirme sa « Proposition » en tant que le témoignage de passe lui apparaît comme étant le moyen où « l'acte pourrait se saisir dans le temps qu'il se produit ⁶ ». Ce faisant, il noue ensemble passe, acte et École. C'est pourquoi celui ou celle qui décide de s'engager dans cette passe est au plus près concerné par ce lien d'École qui noue le savoir et l'acte.

Avec l'École orientée par la passe, Lacan propose de n'être pas le seul à s'inquiéter de cet acte, car elle devrait permettre à chacun qui s'y engage « de pouvoir disposer de sa relation à cet acte ⁷ ».

Cette difficulté que Lacan veut surmonter concernant l'oubli de l'acte tient à ce paradoxe qu'il opère d'un *je ne pense pas* le réel qu'il vise, et de ce fait se dérobe, résiste au savoir, ce qui fait « l'aporie de son compte rendu ⁸ », dira Lacan en 1967 dans « La méprise du sujet supposé savoir ». C'est à ne pas penser que le psychanalyste soutient son acte. Or ce qui fait dans ce même texte condition de l'acte analytique, c'est que l'analyste supporte qu'« il puisse se dire quelque chose sans qu'aucun sujet le sache ⁹ » et que de ce fait l'analysant ne puisse plus ignorer « la béance qui fait sa loi ¹⁰ », cette faille entre le sujet et l'inconscient qui rend impossible de continuer à supposer un sujet au savoir et qui est aussi ce qui préside à la fin du transfert sur le *sujet supposé savoir* dans la cure.

6. J. Lacan, « Discours à l'EFF », *Autres écrits*, *op. cit.*, p. 266.

7. *Ibid.*, p. 263.

8. J. Lacan, « La méprise du sujet supposé savoir », *Scilicet*, n° 1, p. 34.

9. *Ibid.*, p. 38.

10. *Ibid.*, p. 40.

L'acte et la fin de l'analyse

L'analysant amené à ce point de l'expérience analytique a à faire avec la structure qui, au-delà du savoir qui s'en déchiffre, le détermine dans sa position de sujet en tant qu'« elle est inscrite dans le réel ¹¹ », dit Lacan. Voilà quelque chose devant quoi « la pensée se dérobe ¹² », mais par où l'analyste inscrit la certitude de son acte. L'analyste est celui qui pose un inconscient qui n'est pas seulement l'inconscient symbolique mais celui dont le réel se soustrait à la prise du sens.

Ce réel est dégagé par Lacan en 1968 dans son séminaire *L'Acte analytique* comme le réel qui concerne l'objet *a*, ce réel qui fait le manque dans la structure. L'acte est alors appréhendé par Lacan comme ce qui fait basculer le sujet du manque à être, indécis et vacillant, à la place de cet objet *a* cause de son désir, dont il prend alors en charge le réel pour d'autres.

Lacan, dans son « Compte rendu sur l'acte analytique », use d'une autre expression pour qualifier cette passe, en disant que « l'analyste se fait de l'objet *a* ¹³ ». Cela n'est pas sans faire apparaître déjà cette difficulté intrinsèque à la transmission de cette expérience : comment rendre compte de ce qui fait certitude par rapport à ce qui vient en place du réel, avec les signifiants articulant un savoir jamais à même d'attraper ce savoir de l'inconscient dont le réel échappe. La transmission s'articule autour d'un reste, qui la fait savoir d'un pas tout savoir d'où vient l'acte.

Que dans une analyse l'inconscient se manifeste d'un « dire qui se dise sans qu'on sache qui le dit ¹⁴ » confronte l'analysant à ce qui dans le signifiant a un effet de réel dont il prend acte : celui-ci retentira dans l'analyse comme étant l'absence de garantie de l'Autre, du symbolique, là où il n'y a pas d'Autre de l'Autre. Ce dire est celui du trou dans la structure et il fait condition de l'acte en y produisant l'impossible d'un savoir qui touche au sexe. L'acte analytique est lié à cet impossible, et Lacan nous dit qu'il « a lieu d'un dire dont il change le sujet ¹⁵ ».

11. *Ibid.*

12. *Ibid.*

13. J. Lacan, « L'acte psychanalytique », compte rendu du séminaire 1967-1968, dans *Autres écrits*, *op. cit.*, p. 379.

14. J. Lacan, « La méprise du sujet supposé savoir », *op. cit.*, p. 36.

15. J. Lacan, « L'acte psychanalytique », *op. cit.*, p. 375.

Cependant, la question demeure : comment peut se transmettre dans la passe ce qui est venu de ce savoir sans sujet dont un des effets est d'avoir pu défixer l'analysant à ce qui faisait l'objet de son fantasme ? Cela implique la façon dont l'analysant a pu concrètement en faire l'expérience dans son analyse, ce qui est différent que d'essayer de la théoriser. Même si la théorie de la psychanalyse ne tient qu'à toujours remettre en son centre l'expérience et ses effets.

Ainsi, nous dit Lacan, « il est indispensable que l'analyste soit au moins deux, l'analyste, pour avoir des effets, et l'analyste qui, ces effets les théorise ¹⁶ ». Nous avons l'analyste dans l'acte et l'analyste qui élabore à partir des conséquences de cet acte. Mais, à cet égard, le témoignage du passant est très particulier, en ceci qu'il est fait de l'expérience elle-même qu'il articule en tant que telle, comme nous l'a dit Patricia Dahan, « avec des mots simples, des expressions de [son] propre vocabulaire ¹⁷ ».

Or justement, lorsque Lacan invente la passe en 1967, c'est avec la question de ce qui peut se dire de plus singulier sur l'effet de l'analyse en mettant en jeu la conséquence pour l'analysant de ce savoir sans sujet. C'est vraiment une question qui concerne la passe. Et ce le sera encore beaucoup plus tard. Pourtant, ce que Lacan en élabore dans ces années 1967 et 1968 laisse encore dans l'ombre comment ce savoir sans sujet se relie au sujet, il faudrait dire ici au *par-lêtre*, qui en fait l'expérience.

C'est dans la fin du séminaire *Encore* que va commencer à s'éclairer ce point de raccord essentiel. C'est un point d'articulation théorique que Colette Soler rend particulièrement intelligible dans son livre *Lacan, l'inconscient réinventé*. Je la cite : « Un inconscient savoir sans sujet, comment serait-il celui du sujet, sinon par la médiation de ce qui, dans la structure, n'est pas langage – à savoir, la substance jouissante du corps ¹⁸. » Elle articule alors ce qui vient faire événement de corps avec le signifiant en tant qu'il devient, avec le séminaire *Encore*, « l'appareil de la jouissance ».

Le corps, le vivant du sujet, est le point d'insertion du signifiant cause de jouissance. C'est la référence à *lalangue* chez Lacan, qui lui

16. J. Lacan, *RSI*, séminaire inédit, leçon du 10 décembre 1974.

17. P. Dahan, « Passe et transmission », *Mensuel*, n° 59, Paris, EPFCL, mars 2011.

18. C. Soler, *Lacan, l'inconscient réinventé*, Paris, PUF, 2010, p. 22.

fait avancer : « Plus que l'objet, le "savoir sans sujet" est l'appareil de la jouissance, qui préside aussi bien à celle qu'il y a qu'à celle qu'il n'y a pas ¹⁹. »

Avec le signifiant qui devient cause de jouissance, impliquant le corps, s'éclaire la voie par laquelle l'analysant peut extraire ces signifiants particuliers, qui font discontinuité dans son discours, ces uns incarnés dans *lalangue* qui inscrivent sa jouissance dans son symptôme. De là, s'éclaire d'où peut advenir un bout de savoir, ces quelques bribes qui viennent non pas du discours de l'Autre mais de l'inconscient *lalangue* en tant qu'il fait l'inconscient réel.

Cependant, ce bout de savoir, singulier, qui participe de l'inédit de la passe dans le dispositif où il se transmet, risquerait de rester pure élucubration s'il ne venait pas se nouer au désir de l'analyste. C'est-à-dire à un désir qualifié par Lacan d'inédit dans la mesure où il s'agit d'un désir causé par le savoir sans sujet qu'est l'inconscient. Ainsi, ce désir pour advenir met en jeu une réponse du sujet avec son être, une réponse qui est d'acquiescence au savoir de l'inconscient, qui tout en le dépassant l'assure d'un réel. Cette décision de l'être est liée à la destitution subjective qui seule permet au passant de cerner la cause de l'horreur de savoir, « de sa propre, à lui, détachée de celle de tous », laquelle lui fraye la voie d'un autre savoir qu'une prétendue humanité ne désire pas.

D'être alors le rebut de ladite humanité se marque pour le passant d'un affect nouveau qui contraste avec les affects à tonalité dépressive présents dans la passe clinique et son deuil de l'objet *a*. Lacan dans sa « Note italienne » de 1973 qualifie d'enthousiasme cet affect qui spécifie la passe au désir de l'analyste. Du passant il dit : « S'il n'en est pas porté à l'enthousiasme, il peut bien y avoir eu analyse, mais d'analyste aucune chance ²⁰. »

Lacan fait donc dès lors reposer sur un affect vivifiant la marque positive du vif du désir qui vient d'émerger et qui s'articule « à un autre savoir qui du savoir dans le réel doit tenir compte ²¹ ». Cela met aussi la question de l'acte analytique à venir, l'acte dans ses

19. *Ibid.*, p. 23.

20. J. Lacan, « Note italienne », dans *Autres écrits*, *op. cit.*, p. 309.

21. *Ibid.*

suites, dans cette relation étroite avec la décision qui engage l'être du passant, et qui s'appréhende par le nouvel affect.

C'est ce que la « Préface à l'édition du *Séminaire XI* » de 1976 pousse encore plus loin, en fondant cet ancrage de la passe de fin d'analyse sur le changement d'affect, avec la *satisfaction* témoignant d'une nouvelle position dans la structure chez le passant. Et pour conclure sur cette question de l'acte et de ses suites, je terminerai en livrant ici quelques éléments de réflexion que m'inspire ce texte.

Dans celui-ci, Lacan ne fait pas directement référence à l'acte, ni au désir de l'analyste dans la passe. Pourtant, s'ils ne sont pas évoqués, ce qui fait le fond du texte atteste de leur présence sous-jacente. Car sans l'acte inscrivant le désir de l'analyste, comment serait-il possible pour un passant de témoigner de la vérité menteuse avec cette expérience de l'hystorisation de son analyse qui met un terme à son mirage ? Pouvoir mettre un terme au mirage de la vérité ne se peut que si le passant se sépare de toute cette élaboration qu'a été son analyse, construite avec cette quête. Dans son témoignage, il peut dire en quoi il y va pour lui d'une séparation d'avec les signifiants que cette analyse a fait surgir. Y compris ceux avec lesquels l'objet était imaginairement représenté avant qu'il ne devienne ce manque.

Cette hystorisation fait chuter ce savoir qui s'avère vain pour le passant. Mais pour ce qui est des éléments signifiants liés à *lalangue*, participant du nouage de la singularité du passant dans la structure, notamment ceux qui ont dégagé la lettre du symptôme, en quoi pourraient-ils être tenus pour le réel du savoir sur lequel pourrait s'assurer le sujet dans la passe ?

S'il y a ici accès au réel, c'est par la portée de hors-sens de ces signifiants surgis avec l'équivoque, ayant cet effet de changer le rapport de l'analysant à l'inconscient en tant qu'il s'impose comme réel imprenable. C'est tout l'inverse d'une réassurance par le savoir. Le bout de savoir de la passe ouvre sur ce fait que le savoir analytique est ce qui reste toujours à inventer à partir de l'acte et une passe peut attester que le nouveau désir s'en oriente. Se manifeste alors la satisfaction d'en arriver à cette conclusion et à poursuivre.